



ICRA RÉGION DU QUÉBEC
INSTITUT CANADIEN DE LA RETRAITE
ET DES AVANTAGES SOCIAUX

PROGRAMME 2015

ET C'EST LÉGAL!

ANS

21^e
conférence
régionale

DU QUÉBEC

14 AU 16 SEPTEMBRE 2015
FAIRMONT LE MANOIR RICHELIEU - LA MALBAIE
INSCRIPTIONS EN LIGNE UNIQUEMENT
À COMPTER DU 21 MAI 2015 À 9 H
WWW.CPBI-ICRA.CA



21 ANS ET C'EST LÉGAL!

C'est avec beaucoup de fierté que l'ICRA vous convie à la 21^e Conférence régionale du Québec qui se tiendra du 14 au 16 septembre 2015 au Fairmont Le Manoir Richelieu de La Malbaie. Encore une fois cette année, plus de 700 congressistes et pas moins de 22 conférenciers sont attendus pour ce rendez-vous annuel tant attendu par nos membres et partenaires.

Les secteurs de la retraite et des avantages sociaux ont été en forte ébullition au cours de la dernière année. Plusieurs changements législatifs importants ont suscité des débats importants sur la place publique et leur mise en application, qu'elle soit déjà en cours ou à venir, entraîne des défis majeurs pour tous les intervenants de notre industrie. Le programme de la 21^e édition vous réserve donc une saveur hautement « légale », une thématique incontournable en cette période de grands bouleversements. Parce que les changements s'opèrent à grande vitesse, nous croyons que l'heure est venue de s'asseoir ensemble pour comprendre les changements auxquels nous faisons face, mais aussi pour identifier des solutions efficaces. C'est pourquoi les panels d'experts occupent une place de choix dans le programme 2015, réunissant sur scène promoteurs, syndicats, consultants et fournisseurs de services. Ensemble, ils feront le point et échangeront sur les étapes à venir. Cette nécessité de se réunir et d'échanger ensemble nous a également convaincus de la pertinence d'ajouter une nouvelle activité à l'horaire : pour la première fois, **un atelier de formation s'insère au programme de la journée du lundi** et permettra de développer des compétences-clés pour générer des conversations efficaces. De quoi rendre les discussions au sein de vos propres comités très productives!

Parce qu'il ne faut pas oublier les autres sujets d'intérêt, la journée du mercredi sera, quant à elle, « hors-la-loi » et abordera des thèmes d'actualité pour chacun des trois champs de pratique. Enfin, la conférence de fermeture se tournera vers un sujet d'avenir incontournable, soit les impacts de la tendance à repousser l'âge de la retraite. Évidemment, nous n'avons pas oublié les occasions de réseautage et les divertissements qui devraient, comme à chaque année, vous surprendre et vous combler.

Nous espérons que vous serez fidèles au rendez-vous et vous attendons en grand nombre!

Le Comité organisateur de la conférence

INSTITUT CANADIEN DE LA RETRAITE ET DES
AVANTAGES SOCIAUX



ICRA
RÉGION DU
QUÉBEC

À Marthe, qui nous inspire et que nous affectionnons.
Ce programme appartient aussi à celle qui l'a vu naître.



HORAIRE DE LA CONFÉRENCE

DIMANCHE, 13 SEPTEMBRE

16 h - 21 h **ACCUEIL ET INSCRIPTIONS**

21 h **SOIRÉE DE BIENVENUE**

LUNDI, 14 SEPTEMBRE

7 h - 17 h **ACCUEIL ET INSCRIPTIONS**

7 h 30 - 9 h PETIT-DÉJEUNER

8 h 30 - 15 h 30 **GOLF**

9 h 30 - 11 h 30 **FORMATION GROUPE A**

11 h 30 - 13 h DÉJEUNER

13 h 30 - 16 h **FORMATION GROUPE B**

15 h 30 - 17 h **COCKTAIL DU GOLF**

18 h **COCKTAIL D'OUVERTURE
ET SOUPER SPECTACLE**

MARDI, 15 SEPTEMBRE

7 h - 19 h **ACCUEIL ET INSCRIPTIONS**

7 h - 7 H 45 PETIT-DÉJEUNER

8 h - 9 h 45 **CONFÉRENCE
D'OUVERTURE**

9 h 45 - 10 h 15 PAUSE

10 h 15 - 11 h 15 **SÉANCES SIMULTANÉES**

12 h - 14 h DÉJEUNER CAUSERIE

14 h 30 - 15 h 30 **SÉANCES SIMULTANÉES**

15 h 30 - 16 h PAUSE

16 h - 17 h **SÉANCES SIMULTANÉES**

18 h **COCKTAIL ET SOUPER
SPECTACLE**

MERCREDI, 16 SEPTEMBRE

7 h 30 - 10 h 30 **ACCUEIL**

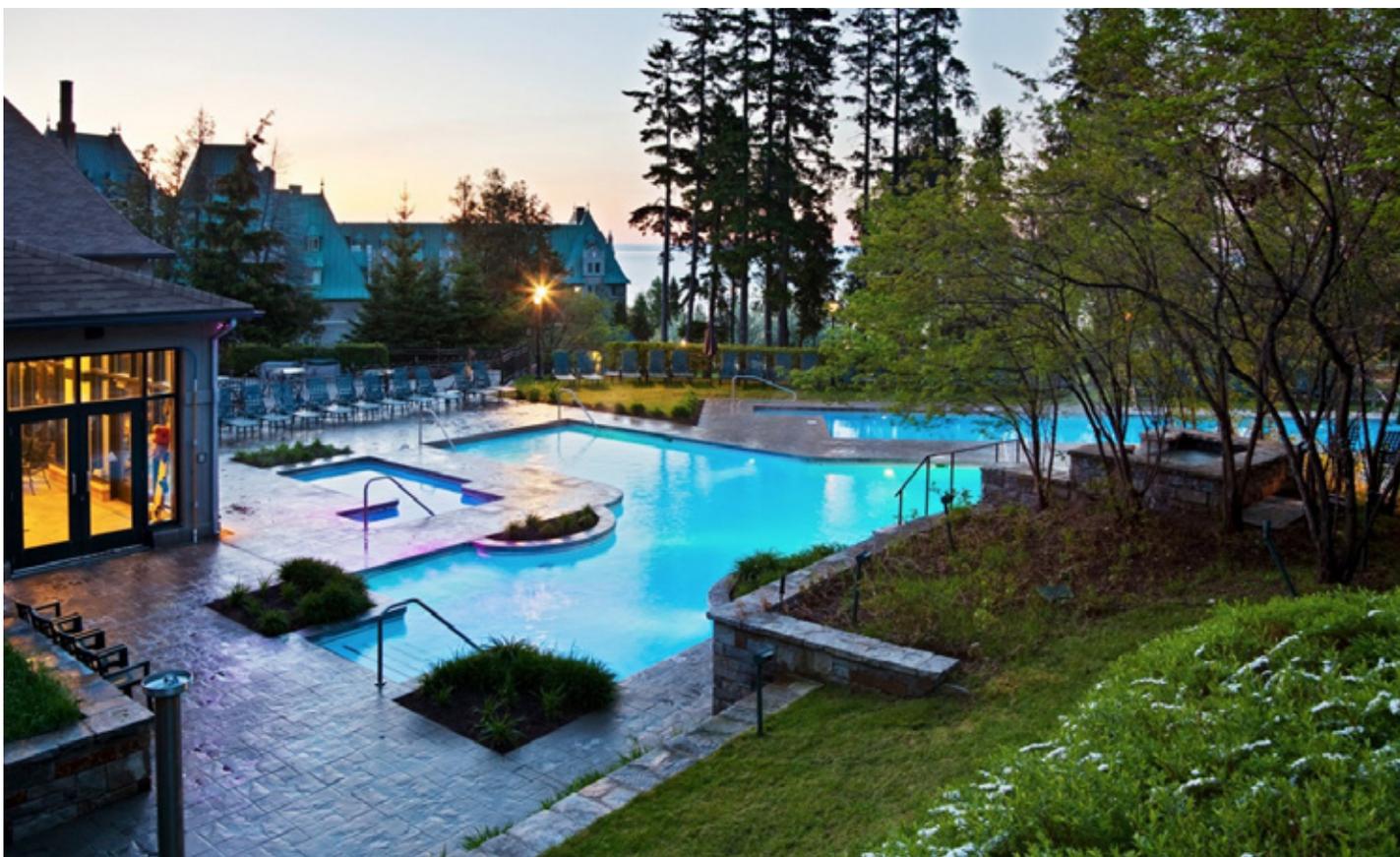
7 h 30 - 8 h 30 PETIT-DÉJEUNER

9 h - 10 h **SÉANCES SIMULTANÉES**

10 h - 10 h 30 PAUSE

10 h 30 - 12 h 30 **CONFÉRENCE DE
FERMETURE ET
ASSEMBLÉE ANNUELLE**

12 h 30 - 13 h 30 DÉJEUNER BUFFET



PROGRAMME DU DIMANCHE

DIMANCHE

13 SEPTEMBRE

16 h - 21 h

ACCUEIL ET INSCRIPTIONS

21 h

SOIRÉE DE BIENVENUE PORTO CHOCOLAT

PROGRAMME DU LUNDI

LUNDI

14 SEPTEMBRE

7 h - 19 h

ACCUEIL ET INSCRIPTIONS

7 h 30 - 17 h

GOLF



Les golfeurs et golfeuses sont conviés au Club de golf Fairmont Le Manoir Richelieu. Mettant en valeur les atouts naturels du site, ce parcours boisé et montagneux vous propose une vue exceptionnelle sur le fleuve et un environnement splendide. Ce panorama à la fois grandiose et saisissant n'attend que vous.

7 H 30 - 8 H 30 : PETIT-DÉJEUNER
8 H 30 : RALLIEMENT AUX VOITURETTES
8 H 45 : ACCUEIL AU CHALET CLUB
9 H 30 : DÉPARTS SIMULTANÉS
15 H 30 : COCKTAIL ET REMISE DES PRIX

Veillez noter que le golf ne sera accessible qu'aux participants inscrits à la conférence (les places sont limitées à 220). L'activité de golf n'est pas incluse dans le coût d'inscription de la conférence.

10 h 30 - 15 h 30

ATELIER DE FORMATION

DES COMPÉTENCES-CLÉS POUR GÉNÉRER DES CONVERSATIONS PRODUCTIVES

La productivité d'une réunion exige un certain nombre d'habiletés de leadership dont trois sur lesquelles les participants à cette formation s'attarderont : l'écoute, la reformulation et le questionnement constructif. Au terme de cet atelier, les participants seront appelés à dresser le portrait personnel de leurs propres habiletés et à identifier certaines avenues pour améliorer leur leadership.

FORMATEUR : LOUIS ROY, FORMATEUR ET CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

7 H 30 - 9 H : PETIT-DÉJEUNER
9 H - 11 H 30 : ATELIER DE FORMATION - GROUPE A
11 H 30 - 13 H : DÉJEUNER
13 H 30 - 16 H : ATELIER DE FORMATION - GROUPE B

18 h 30

COCKTAIL D'OUVERTURE ET SOUPER-SPECTACLE AVEC FLORENCE K



Il y a de ces artistes, rares et libres, qui nous surprennent sans cesse, nous faisant constamment découvrir de nouvelles facettes de leur immense talent. Florence K fait partie de ceux-là. Elle s'est fait connaître grâce aux airs salsa, blues, bossa-nova et jazz de ses albums *Bossa Blue* et *La Historia de Lola*, qui lui ont chacun valu un Félix. Elle a le vent dans les voiles depuis la sortie de son plus récent album, *I'm Leaving You*, grâce auquel elle a obtenu une nomination aux prix Juno dans la catégorie *Breakthrough Artist of the Year*. Florence K au piano sera accompagnée de quatre musiciens dans l'interprétation des pièces de son plus récent album et de ses grands succès.

PROGRAMME DU MARDI

MARDI

15 SEPTEMBRE

7 h - 18 h

ACCUEIL ET INSCRIPTIONS

7 h 15 - 7 h 45

PETIT-DÉJEUNER

8 h - 8 h 45

MOT DE BIENVENUE

FRÉDÉRIC VENNE, NORMANDIN BEAUDRY
JO-ANNIE PINTO, HEXAVEST

8 h 15 - 9 h 45

CONFÉRENCE D'OUVERTURE

SÉANCE 1
PANEL D'OUVERTURE

**DÉFIS DU VIEILLISSEMENT : SES EFFETS SUR LES POLITIQUES
PUBLIQUES ET LA LÉGISLATION**

Le vieillissement de la population québécoise pose des défis complexes, à la fois économiques et sociaux, pour tous les ordres de gouvernement. Les panélistes exploreront comment les réponses gouvernementales à ces nombreux défis continueront de provoquer des changements législatifs dans le domaine des régimes de retraite et des avantages sociaux.

CONFÉRENCIERS : NICOLE BERNIER ET TYLER MEREDITH,
L'INSTITUT DE RECHERCHE EN POLITIQUES PUBLIQUES (IRPP)
ET MICHEL GRIGNON, UNIVERSITÉ MCMASTER

MODÉRATEUR : STÉPHAN BUREAU

9 h 45 - 10 h 15

PAUSE SANTÉ

10 h 15 - 11 h 15

SÉANCES SIMULTANÉES - C'EST LÉGAL!

SÉANCE 2
RETRAITE

**LÉGISLATION EN ÉVOLUTION - SURVOL DES CHANGEMENTS
RÉCENTS, ICI ET AILLEURS**

Le domaine des régimes de retraite traverse présentement une période de grands changements. Plusieurs législateurs au Canada ont décidé d'agir en adoptant des mesures législatives offrant des solutions, proposant de nouvelles alternatives ou encore, imposant des mesures dans certains secteurs. Dans le cadre de cette présentation, la conférencière fera le point sur certains de ces développements législatifs récents, ainsi qu'une mise à jour quant aux modifications législatives additionnelles qui sont attendues au Québec.

CONFÉRENCIÈRE : JOSÉE DUMOULIN, LAVERY ET GINO GIRARD,
MORNEAU SHEPELL

MODÉRATEUR : PHILIPPE LAPLANTE, ECKLER

PROGRAMME DU MARDI (SUITE)

MARDI

15 SEPTEMBRE

10 h 15 - 11 h 15

SÉANCES SIMULTANÉES - C'EST LÉGAL! (SUITE)

SÉANCE 3 COLLECTIF

TOUR D'HORIZON DES CHANGEMENTS LÉGISLATIFS RÉCENTS ET DES COURANTS DE PENSÉE EN ASSURANCES COLLECTIVES

Le projet de loi 28 du gouvernement libéral est un constat sur la difficulté des provinces à retreindre la majoration des coûts de santé, plus particulièrement le coût des médicaments. Cette réflexion n'est pas unique au Québec puisque plusieurs provinces tentent de trouver des solutions aux pressions de la santé publique sur leurs budgets. Dans cette séance, Jacques L'Espérance nous brossera un tableau sur l'impact des récentes mesures législatives au Québec sur les coûts et services en pharmacie. Il jettera aussi un regard sur les tendances hors Québec en matière d'universalité des programmes de remboursement des médicaments, notamment les médicaments de spécialité.

CONFÉRENCIER : JACQUES L'ESPÉRANCE

MODÉRATEUR : JEAN-PAUL RANNO, MANUVIE

SÉANCE 4 PLACEMENT

GESTIONNAIRES EN ÉMERGENCE : UNE LOI DEVRAIT-ELLE FAVORISER LEUR DÉVELOPPEMENT AU QUÉBEC ?

Depuis les années 90, une vingtaine de programmes visant l'octroi de mandats de gestion aux gestionnaires émergents ont vu le jour aux États-Unis. Au Canada, ce phénomène est encore rare. En avril 2015, Finance Montréal a annoncé la création d'un programme évalué à 200 millions \$ destiné aux gestionnaires en émergence et financé par les caisses de retraite. Quel rôle devrait jouer le gouvernement provincial? Devrait-il s'inspirer de l'exemple de certains états américains et encourager les caisses de retraite à confier plus de mandats de gestion aux gestionnaires émergents?

M. Vital Proulx, président et fondateur de la firme montréalaise Hexavest, est bien placé pour témoigner de l'importance de l'aide au démarrage pour les gestionnaires émergents. Sa firme a obtenu un premier mandat de gestion aux États-Unis grâce à un programme américain de soutien aux gestionnaires émergents. Aujourd'hui, il est très impliqué dans le lancement du nouveau programme de Finance Montréal et se dévoue avec passion au développement de nouvelles firmes de gestion au Québec.

CONFÉRENCIER : VITAL PROULX, HEXAVEST

MODÉRATEUR : STÉPHANE CORRIVEAU, ALPHAFIXE

12 h - 14 h

DÉJEUNER-CAUSERIE

SÉANCE 5

ÊTES-VOUS PRÊTS POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN?



Traverser l'Antarctique en ski; recevoir une mention d'honneur du Gouverneur général du Canada en 2014 pour le sauvetage de neuf skieurs dans les Alpes; survivre quatre jours sans eau, nourriture et équipement dans l'hiver du Lac Mistassini; courir 33 marathons en sept semaines et naviguer des milliers de kilomètres sur l'océan : voilà quelques-uns des défis réalisés par Frédéric Dion. Pour lui, tout est possible avec l'attitude et la préparation stratégique. Il a développé une expertise unique pour aider les gens à atteindre leurs objectifs et réaliser leurs rêves.

Une conférence qui nous rappellera que pour réussir dans nos projets, il faut d'abord identifier ses objectifs puis les préparer stratégiquement. Frédéric vous aidera à identifier une source de motivation en vous et à orienter votre attitude vis-à-vis le changement. Ensuite, il vous démontrera comment le partage des connaissances, la créativité et la motivation sont des outils puissants pour vous mener plus facilement et rapidement à vos objectifs.

CONFÉRENCIER : FRÉDÉRIC DION

PROGRAMME DU MARDI (SUITE)

MARDI

15 SEPTEMBRE

14 h 30 - 17 h

SÉANCES SIMULTANÉES - C'EST LÉGAL!

LES NOMBREUX CHANGEMENTS LÉGISLATIFS SURVENUS RÉCEMMENT ONT TOUCHÉ À LA FOIS LE SECTEUR DES AVANTAGES SOCIAUX ET CEUX DES RÉGIMES DE RETRAITE ET DU PLACEMENT. PARCE QUE CES CHANGEMENTS REPRÉSENTENT DES ENJEUX IMPORTANTS ET QU'ILS SONT MIS EN PLACE RAPIDEMENT, NOUS AVONS RÉUNI POUR VOUS TROIS PANELS D'EXPERTS CHEVRONNÉS POUR CHACUN DES SECTEURS.

14 H 30 - 15 H 30

ENSEMBLE, TENTONS DE COMPRENDRE

La première partie de ce bloc de séances permettra à chaque panéliste de présenter un point de vue éclairé sur les impacts, enjeux et perspectives qui concernent le sujet de la séance.

15 H 30 - 16 H

PAUSE

16 H - 17 H

ENSEMBLE, TENTONS DE TROUVER DES SOLUTIONS

La deuxième partie vise un échange constructif de façon à mettre en lumière des pistes de solutions et des outils pour les intervenants de notre industrie qui sont appelés à mettre en place ces changements de façon efficace et harmonieuse.

14 h 30 - 17 h

SÉANCE 6 RETRAITE

LES GOUVERNEMENTS S'Y PRENNENT-ILS DE LA BONNE FAÇON POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DES RÉGIMES DE RETRAITE ?

Depuis quelque temps déjà, les changements législatifs récents et à venir suscitent de nombreuses réactions. Le sujet des régimes de retraite est plus présent que jamais dans les médias, une tendance qui devrait se poursuivre pour plusieurs années encore. Évidemment, les points de vue exprimés par la partie patronale, la partie syndicale et les professionnels de l'industrie peuvent différer de façon importante, tant en ce qui a trait à l'approche utilisée qu'aux résultats escomptés. Afin de comprendre les points de vue des différentes parties impliquées, trois panélistes représentant chacune de ces parties se succéderont afin de commenter l'approche utilisée par les gouvernements pour assurer la pérennité des régimes de retraite.

CONFÉRENCIERS :

YVES LÉVESQUE, MAIRE DE TROIS-RIVIÈRES // MARC CHABOT, PORTE-PAROLE DU CIRAC ET PROFESSEUR À L'ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION DE L'UQAM // MARIO MARCHAND, AON HEWITT

MODÉRATEUR : MARTIN DUPRAS, ConFor FINANCIERS

SÉANCE 7 COLLECTIF

QUELS SONT LES IMPACTS DU PROJET DE LOI 28 SUR LES RÉGIMES D'ASSURANCE COLLECTIVE ?

Adopté en avril dernier, le projet de loi 28 du gouvernement libéral visant le retour à l'équilibre budgétaire a entraîné d'importants changements dans le modèle de pratique pour la pharmacie. Quels sont les impacts des nouvelles dispositions (et de celles encore à venir) et quel est le constat depuis leur implantation? Nous avons confié à notre panel la mission de répondre à ces questions, mais aussi de nous éclairer sur les nouveaux actes médicaux qui peuvent être prodigués par les pharmaciens du Québec, sur les honoraires imposés pour ceux-ci et sur les différences entre le public et le privé. Nos experts discuteront également des ententes de partenariat conclues par certains régimes privés avec les entreprises pharmaceutiques et de la gestion des médicaments coûteux. Quels sont les priorités des parties prenantes et des participants et donc, quelle direction devraient prendre les intervenants? Évidemment, les actuels courants de pensée et les autres demandes de l'industrie n'échapperont pas à ce panel.

CONFÉRENCIERS : KEVIN LEMAY, INTACT // SOPHIE OUELLET, SUN LIFE // MARC DESGAGNÉS, SPUL // DENIS ROY, PHARMAPRIX
MODÉRATEUR : JEAN-PAUL RANNO, MANUVIE

PROGRAMME DU MARDI (SUITE)

MARDI

15 SEPTEMBRE

14 h 30 - 17 h

SÉANCES SIMULTANÉES - C'EST LÉGAL! (SUITE)

SÉANCE 8 PLACEMENT

COMMENT LES CHANGEMENTS LÉGISLATIFS TOUCHANT LES RÉGIMES DE RETRAITE DEVRAIENT-ILS INFLUENCER LES OBJECTIFS ET POLITIQUES DE PLACEMENT ?

Cette séance propose d'analyser les plus récents changements législatifs liés aux régimes de retraite et leur impact sur l'établissement des politiques de placement. Nous traiterons notamment de la loi 3, adoptée en décembre 2014, prévoyant le partage des coûts et des déficits passés des régimes de retraite entre l'employeur et les cotisants. Nous avons proposé à nos deux conférenciers un échange sur les défis liés à l'établissement de politiques de placement dans un environnement d'évolution législative. Nous leur avons également demandé de partager leur vision des objectifs sur lesquels il faudra miser afin de se conformer aux nouvelles exigences législatives. Cette discussion, modérée par Stéphane Bureau, fera ressortir les enjeux à moyen ou à long terme pour les politiques de placement des régimes de retraite.

CONFÉRENCIERS :

NATHALIE JONCAS, CSN

DENIS LATULIPPE, DÉPARTEMENT D'ACTUARIAT, UNIVERSITÉ LAVAL

MODÉRATEUR : STÉPHAN BUREAU

18 h

COCKTAIL ET SOUPER-SPECTACLE AVEC MARC DUPRÉ



Une soirée toute en chansons et en humour avec Marc Dupré entouré de cinq musiciens pour sa tournée « Là dans ma tête ». L'homme aux 1001 voix et aux 1001 talents... Après s'être consacré à l'humour et avoir reçu quatre nominations au Gala des Oliviers en 2003, Marc Dupré s'est tourné vers la musique en qualité d'auteur-compositeur-interprète. Il a lancé son premier album « Refaire le monde » en 2005 et composé des pièces pour plusieurs artistes, parmi lesquels Annie Villeneuve, Wilfred LeBouthillier, Martin Deschamps, Céline Dion et Mario Pelchat. Il a ensuite travaillé à la mise en scène et à l'écriture du premier one-woman show de Véronic Dicaire. Récipiendaire de plusieurs nominations à différents galas de l'ADISQ (1996, 2002, 2006, 2008), c'est en 2011 que Marc Dupré a pu savourer le fruit de ses efforts en remportant le prix Félix Album de l'année pop-rock pour Entre deux mondes. En 2012, il réalise l'album de Star Académie ayant connu un grand succès avec la double certification platine. Enfin, il occupe depuis trois ans l'un des très convoités sièges de coach à l'émission La Voix.

22 h

SOIRÉE DANSANTE AVEC LE GROUPE LADY BEATS



Pour terminer la soirée en beauté, un trio féminin qui vous fera lever de votre chaise. Mélissa Lavergne et Marie-Josée Frigon, percussionniste et saxophoniste de Belle et Bum, vous feront bouger au rythme de leurs sons endiablés. Elles seront accompagnées de la réputée DJ Abeille, une habituée des plus grands événements dans les régions de Montréal et de Québec. Nous parions que vous ne pourrez résister à ces charismatiques et talentueuses jeunes artistes!

PROGRAMME DU MERCREDI

MERCREDI

16 SEPTEMBRE

7 h 30 - 10 h 30 ACCUEIL

7 h 30 - 8 h 30 BUFFET PETIT-DÉJEUNER

9 h - 10 h SÉANCES SIMULTANÉES : C'EST HORS-LA-LOI !

SÉANCE 9 RETRAITE

LES QUÉBÉCOIS ÉPARGNENT-ILS TROP POUR LA RETRAITE?

Au cours des dernières années, certaines études ont été publiées démontrant que le Québécois moyen épargne peut-être trop en prévision de la retraite. Afin de faire la lumière sur la question, Martin Dupras, planificateur financier d'expérience, viendra nous entretenir des différentes théories à ce sujet et de ce qui se passe en pratique. Il présentera le concept de remplacement de revenu à la retraite et tentera de déterminer si un niveau unique peut s'appliquer ou s'il s'agit d'une notion totalement individuelle. Finalement, il s'attardera sur l'impact du niveau de revenu sur le besoin de remplacement de revenu à la retraite.

CONFÉRENCIER : MARTIN DUPRAS, ConFor FINANCIERS
MODÉRATRICE : ISABELLE LAUZIÈRE, AON HEWITT

SÉANCE 10 COLLECTIF

LA SANTÉ ET LE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL : PERSPECTIVES INTERNATIONALES ET CANADIENNES

Au sein des entreprises, on parle de plus en plus de santé, de prévention, de mieux-être et de qualité de vie au travail, alors que de nouvelles normes font leur apparition. Dans cet environnement, il est pertinent de se demander quelles sont les tendances actuelles et les initiatives les plus prometteuses. La conférencière propose un tour d'horizon des enjeux de l'heure en matière de santé et mieux-être au travail, tout en abordant ce qui se passe sur la scène internationale. Quelles sont les positions des grandes organisations internationales, quels sont les pays les plus innovateurs et que font-ils de particulièrement inspirant ? Ce survol sera complété par des idées d'outils et de ressources afin d'élaborer et déployer une stratégie efficace.

CONFÉRENCIÈRE : MARIE-CLAUDE PELLETIER, GROUPE LEVIA
MODÉRATRICE : DANIELLE VIDAL, SSQ GROUPE FINANCIER

SÉANCE 11 PLACEMENT

FLEXIBILITÉ ET CAPACITÉ À S'ADAPTER À UN ENVIRONNEMENT EN ÉVOLUTION

Pascal Duquette nous fera découvrir les comportements à adopter afin de s'adapter à un environnement en pleine évolution. Tout au long de sa carrière professionnelle, il a été appelé à œuvrer dans plusieurs environnements de marché. Son parcours peu ordinaire, comme gestionnaire d'actions et par la suite comme chef des placements et chef de la direction et tout récemment, son implication au sein d'un comité de recherche de rendement absolu de la Fondation de HEC-Montréal, témoignent de sa capacité concrète à s'adapter à des environnements en constante évolution.

CONFÉRENCIER : PASCAL DUQUETTE, FONDATION HEC-MONTRÉAL
MODÉRATEUR : MARTIN DUFRESNE, FIERA CAPITAL

PROGRAMME DU MERCREDI (SUITE)

MERCREDI

16 SEPTEMBRE

10 h - 10 h 30

PAUSE

10 h 30 - 12 h

CONFÉRENCE DE FERMETURE - C'EST HORS-LA-LOI!

**SÉANCE 12
PANEL DE
FERMETURE**

**QUELS SONT LES AVANTAGES ET ENJEUX DE REPOUSSER
L'ÂGE DE LA RETRAITE ?**

Pour clore cette 21^e conférence annuelle, quoi de mieux qu'un sujet qui sera assurément au cœur des préoccupations des employeurs au cours des prochaines années? Réuni pour notre panel de fermeture, un trio de conférenciers des plus complémentaires pour un survol complet des enjeux liés au prolongement de l'âge de la retraite. D'abord, nous tenterons de comprendre comment le contexte économique et démographique nous entraîne progressivement vers un environnement de manque de main d'œuvre. Nous entendrons ensuite le point de vue d'un employeur qui bénéficie déjà d'une expérience bien connue en termes d'embauche et de rétention de ressources plus âgées. Enfin, nous discuterons des impacts de cette tendance sur les programmes de rémunération et d'avantages sociaux et des meilleures façons d'adapter nos pratiques.

CONFÉRENCIERS :

NORMAND MCKENZIE, RONA // FRÉDÉRIC POULIN, 37-2 //
YVES CARRIÈRE, DÉPARTEMENT DE DÉMOGRAPHIE DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

MODÉRATEUR : STÉPHANE BUREAU

12 h - 12 h 30

**MOT DE LA FIN
ET ASSEMBLÉE
ANNUELLE**

FRÉDÉRIC VENNE, NORMANDIN BEAUDRY
JO-ANNIE PINTO, HEXAVEST

12 h 30 - 13 h 30

BUFFET DÉJEUNER

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne seulement, sur le site Internet de l'ICRA, au www.cpbi-icra.ca, à compter du 21 mai 2015 à 9 h. Les réservations des chambres au Manoir Richelieu se font sur le site Internet du Manoir en utilisant le lien envoyé aux membres par courriel, également à compter du 21 mai 2015 à 9 h. Compte tenu de la capacité restreinte des salles, le comité organisateur se réserve le droit de limiter les inscriptions.

TARIFICATION

	CONFÉRENCE		GOLF
	AVANT LE 1 ^{ER} AOÛT	APRÈS LE 1 ^{ER} AOÛT	
Membres	815 \$	875 \$	150 \$
Non-membres	1 225 \$	1 300 \$	150 \$
Conjoints	450 \$	500 \$	150 \$

Les coûts d'inscription excluent les taxes. Pour les membres et non-membres, ils incluent le matériel qui sera remis et les repas du lundi matin au mercredi midi. Pour les conjoints, ils couvrent tous les repas mais n'incluent pas les séances. Ceux qui souhaitent assister aux séances doivent s'inscrire à titre de membre ou de non-membre.

FORMATION CONTINUE

La conférence est admissible à titre de dépense de formation en vertu du Règlement sur les dépenses de formation admissibles (Loi favorisant le développement de la formation de la main d'œuvre). Une demande de reconnaissance de cette activité sera déposée auprès de la Chambre de sécurité financière (UFC) ainsi qu'auprès du Barreau du Québec dans le cadre de la formation continue obligatoire. La conférence peut également permettre de respecter les exigences de PPC de l'Institut canadien des actuaires.

ANNULATIONS ET REMBOURSEMENTS

Le remboursement des frais d'inscription (incluant le golf) sera possible si une demande écrite est reçue au plus tard le 12 août 2015. Entre le 13 et le 31 août, des frais d'administration de 150 \$ seront prélevés. Après le 31 août, seules les substitutions de participants seront acceptées (aucune substitution partielle ne sera acceptée).

RÉSERVATIONS DE TABLES

Comme par les années passées, il vous sera possible de réserver une table pour le dîner-spectacle du mardi soir. Afin de faciliter la planification de l'événement, nous vous invitons à effectuer votre réservation directement sur le site Internet de l'ICRA à compter du 3 août 2015. Aucune réservation de table ne pourra être faite sur place et le nombre de tables pouvant être réservé est limité.

Le comité s'assurera qu'un certain nombre de tables demeureront libres afin de permettre aux participants ne désirant pas se prévaloir du système de réservation de trouver une place facilement.

POLITIQUE ET TENUE VESTIMENTAIRE

La cocarde de l'ICRA vous identifiant doit être portée en tout temps durant les activités de la conférence. Votre cocarde n'est pas transférable et sera exigée pour les repas et les spectacles. Il n'est pas permis aux participants de partager leur inscription avec d'autres personnes. Le comité organisateur se réserve le droit d'expulser, sans remboursement, tout participant qui enfreindrait cette politique.

La tenue vestimentaire sera décontractée pour l'ensemble de la conférence.

HÉBERGEMENT

L'ICRA a réservé la totalité des chambres disponibles au Fairmont Le Manoir Richelieu. Les membres de l'ICRA ont un privilège exclusif de réservation pour leur chambre au Manoir à compter du 21 mai 2015. Ce privilège ne sera disponible que pour des réservations de trois nuitées ou plus. Les réservations de moins de trois nuitées seront acceptées à compter du 22 mai 2015 à 9 h et jusqu'au 31 mai 2015. Veuillez noter que cette approche qui consiste à prioriser les réservations de trois nuitées ou plus lors des premières journées d'inscription vise notamment à limiter les risques que l'ICRA n'ait à payer des frais d'attrition liés au bloc de chambres réservées pour ses membres. Pour un organisme sans but lucratif comme l'ICRA, une telle dépense serait difficilement justifiable.

Le nombre de chambres étant limité, le privilège de réservation ne garantit pas la disponibilité d'une chambre au Fairmont Le Manoir Richelieu pour tous les membres qui participeront à la conférence. Veuillez noter qu'aucun transfert de ce privilège ne sera accepté et que votre réservation de chambre ne vous inscrit pas automatiquement à la conférence.

POLITIQUE D'ANNULATION

Les participants qui annuleront leur réservation de chambre au Manoir entre le 3 juillet et le 12 août 2015 se verront facturés les frais d'une nuitée. À compter du 13 août 2015, les frais pour les nuitées réservées devront être acquittés en entier.

AUTRES LIEUX D'HÉBERGEMENT

La réservation d'un hébergement auprès d'un autre établissement est laissée à votre entière discrétion. À titre de référence, voici trois autres lieux d'hébergement situés à proximité du Manoir et auprès desquels l'ICRA a également réservé des blocs de chambres pour ses participants (mentionnez « ICRA 2015 » comme code de réservation). Notez qu'un **nouveau service de navette** en autocar sera offert aux congressistes qui seront hébergés dans ces auberges, et ce, tout au long de la conférence.

AUBERGE DES 3 CANARDS

115, Côte de Bellevue
La Malbaie
T. (418) 665-3761
Sans frais 1-800-461-3761
auberge3canards.com

AUBERGE DES FALAISES

250, chemin des Falaises
La Malbaie
T. (418) 665-3731
Sans frais 1-800-386-3731
aubergedesfalaises.com

HOTEL LE PETIT MANOIR DU CASINO

525, chemin des Falaises
La Malbaie
T. (418) 665-0000
Sans frais 1-800-618-2112
petitmanoirducasino.ca



COMMANDITAIRES ET PARTENAIRES

L'ICRA remercie chaleureusement ses commanditaires et ses partenaires. Votre collaboration compte beaucoup dans la réussite de cet événement.

PARTENAIRES DIAMANT



Desjardins



Manuvie

PARTENAIRES PLATINE



PARTENAIRES OR



PARTENAIRES ARGENT



PARTENAIRES BRONZE



PARTENAIRES PARRAINAGE



PARTENAIRE PLANIFICATION ÉVÉNEMENTIELLE



PARTENAIRE MÉDIA





INFORMATIONS :

Myriam Beaudry, Administratrice régionale
1175, Union, Montréal (Qc) H3B 3C3
Téléphone : 514 288-7272
Courriel : quebec@cpbi-icra.ca